

## Veuillez présenter ce formulaire lors du paiement des frais scolaires 2024-2025

### *Précolaire 4 ans (maternelle) – Groupes P01*

QUANTITÉ	ARTICLES À PAYER À L'ÉCOLE Documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.	FRAIS À PAYER
1	Code de vie et matériel d'écriture, de dessin et de bricolage	8,00 \$
	Matériel reproductible	10,00 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>18,00 \$</b>

### Méthodes de paiement

- Le paiement par Internet est à privilégier. D'ici les prochains jours, un état de compte présentant la procédure vous sera acheminé par courriel.
- Vous pouvez également payer en personne avec votre carte de débit ou de crédit à l'école selon l'horaire suivant :
  - Lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 00 ou de 12 h 30 à 14 h 00.
- Le paiement par chèque ou par argent comptant n'est plus accepté.

**\*\* Le secrétariat de l'école sera fermé du lundi 15 juillet au vendredi 9 août 2024. \*\***

**Dans tous les cas, merci de procéder au paiement du montant demandé avant la  
rentrée scolaire.**

Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire.

Maxime Tassé  
Direction

Maria-Isabel Duran-Correa  
Direction-adjointe